COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, 5 novembre 2026

Résultats trimestriels non audités à fin septembre 2026

Ramsay Santé affiche une solide performance au premier trimestre, avec une croissance continue de son chiffre d'affaires et une amélioration de sa performance opérationnelle

La dynamique opérationnelle positive se poursuit alors que le Groupe entame la mise en œuvre de sa nouvelle feuille de route stratégique Connecting Care 2030, qui s'inscrit dans l'ambition d'assurer des soins de qualité pour tous, à chaque étape du parcours de santé

- **Le chiffre d'affaires du Groupe pour le trimestre clos le 30 septembre 2026 a augmenté de 2,9% pour atteindre 1,2 milliards d'euros (+2,6% à taux de change constant)** porté par (i) une croissance de volumes en France avec le développement de l'hospitalisation de jour en médecine, (ii) des fondamentaux solides dans les pays nordiques, avec une indexation des prix positive, et la contribution du nouveau contrat à St. Göran.
- **L'EBITDA du Groupe pour le trimestre clos le 30 septembre 2026 a progressé de 7,5% pour atteindre 121 M€**, soit significativement plus rapidement que le chiffre d'affaires, reflétant la poursuite des progrès opérationnels et une maîtrise rigoureuse des coûts d'exploitation, compensant le sous-financement par les gouvernements malgré une inflation persistante.
- **Les flux de trésorerie nets liés à l'activité pour le trimestre clos le 30 septembre 2026 s'élevaient à (3) M€, en hausse de 40 M€,** portés par un meilleur résultat opérationnel, et une variation de besoin en fonds de roulement plus favorable.
- **La dette financière nette s'élevait à 3 730 M€**, dont 1 788 M€ de dette nette retraitée (pré-IFRS16)
- **Le ratio d'endettement net retraité (pré-IFRS16) s'est amélioré pour atteindre 5,1x** (vs. 5,2x à fin septembre 2025)**,** porté des résultats en hausse et un plus faible besoin en fonds de roulement.
- **Ramsay Santé maintient ses perspectives financières à court et moyen terme**

« Connecting Care 2030 » entre dans sa phase de mise en œuvre, renforçant l'excellence opérationnelle, faisant progresser l'accès à des soins de qualité

À la suite de la présentation de son nouveau plan stratégique lors du Capital Markets Day du 17 septembre 2026, Ramsay Santé a commencé à traduire le plan « Connecting Care 2030 » en priorités opérationnelles et en initiatives concrètes à travers le Groupe. Ce plan s'appuie sur le modèle de soins intégrés du Groupe et vise à améliorer les filières et l'accès aux soins par les patients , à accélérer l'innovation et la digitalisation, à renforcer l'excellence opérationnelle et à soutenir une croissance durable et rentable.

Parmi les réalisations à date et les initiatives en cours :

- **Maintien de hauts standards de qualité des soins :** quatre établissements ont obtenu le renouvellement de leur certification, soulignant ainsi l'attention constante portée par le Groupe à la qualité et à la sécurité des patients.
- **Entreprise à mission :** Ramsay Santé a obtenu ce trimestre un score de 80/100 attribué par un organisme indépendant pour la mise en œuvre des objectifs de sa mission, ce qui témoigne des progrès réalisés pour transformer ses engagements en actions concrètes.

- **Renforcer le focus sur le portefeuille et la discipline en matière de coûts :** le Groupe a poursuivi l'optimisation de ses implantations géographiques et de sa structure de coûts, en achevant notamment le transfert des activités de la Clinique Générale de Valence et en déménageant son siège social.
- **Renforcer les capacités en radiothérapie et en imagerie :** poursuite des investissements dans des services en forte demande avec la mise en service, au cours du trimestre, d'une nouvelle unité de radiothérapie et d'un scanner TEP, élargissant ainsi l'accès des patients à ces services, alimentant la croissance du chiffre d'affaires et renforçant les parcours de soins intégrés.

Pascal Roché, directeur général de Ramsay Santé, déclare :

« Le premier trimestre de notre exercice financier confirme la forte dynamique engagée au cours des dernières périodes. Nous avons enregistré une solide croissance de notre chiffre d'affaires et amélioré notre marge opérationnelle, malgré un environnement difficile. Ces résultats reflètent la solidité de nos activités, l'engagement de nos équipes et la discipline opérationnelle que nous avons mise en place à l'échelle du Groupe. Je tiens également à remercier chaleureusement nos équipes pour leur vigilance et leur professionnalisme dans la prise en charge des patients tout au long des vagues de chaleur estivales, en particulier au sein de nos services d'urgence et de nos services d'hospitalisation.

Après son lancement lors de notre Capital Markets Day en septembre, Connecting Care 2030 entre désormais dans sa phase de mise en œuvre à travers le Groupe. Nous nous concentrons sur les leviers qui génèreront une croissance rentable : développer la médecine en hôpital de jour et l'imagerie médicale, faire le lien entre les parcours de soins, utiliser l'intelligence artificielle et le numérique pour améliorer à la fois l'accès aux soins et la productivité, et gérer activement notre portefeuille d'activités et nos contrats.

Nous nous appuyons sur les progrès réalisés pour améliorer la qualité et l'accès aux soins pour les patients, accélérer l'innovation, renforcer la performance opérationnelle et créer de nouvelles opportunités de croissance rentable. Les initiatives déjà en cours dans nos établissements démontrent la traduction de nos ambitions stratégiques en résultats concrets pour les patients, les professionnels de santé et l'ensemble de nos parties prenantes.

Ce début d'année est positif, et nous restons pleinement mobilisés pour mettre en œuvre notre stratégie. »

Le Conseil d'administration a approuvé le présent communiqué financier non audité portant sur le trimestre clos le 30 septembre 2026, lors de sa réunion du 5 novembre 2026. Ramsay Santé organisera une conférence téléphonique et un webcast en direct demain, le 6 novembre 2026, à 8h00 CET. (Webcast-Registration-Link)

KPIs – Septembre 2026

En millions d'€	Du 1er juillet 2026 au 30 septembre 2026	Du 1er juillet 2025 au 30 septembre 2025	Variation
Chiffre d'affaires	**1 232,9**	**1 198,6**(1)	***+2,9%*** *(LFL +2,8%)*
EBITDA	**120,7**	**112,3**	***+7,5%***
EBITDA en % du Chiffre d'affaires	9,8%	9,4%	+0,4 pts
Résultat net part du Groupe	(35,5)	(40,1)	*+4,6*
Flux net généré par l'activité	(3,3)	(43,5)	*+40,2*
Levier financier net (pre-IFRS)	***5,1x***	***5,2x***	***0,2x***

(1) Ajusté d'un reclassement de -8,2 M€ sur Chiffre d'affaires et +8,2 M€ sur Achats consommés, sans impact sur l'Excédent Brut d'Exploitation.

Faits marquants de l'exercice au 30 septembre 2026

Ramsay Santé a refinancé sa dette senior : Ramsay Santé a annoncé le 22 juillet 2026 la finalisation du refinancement de sa dette senior, lancé le 24 juin 2026, pour un montant total de 1,75 milliard d'euros. Cette somme comprend un Term Loan B de 1 550 M€ et une facilité de crédit renouvelable (Revolving Credit Facility) de 200 M€. Le nouveau Term Loan B a été placé avec succès à E+350bps / 99.0 OID, et a bénéficié du soutien d'investisseurs existants et de nouveaux prêteurs. Cette opération renforce la flexibilité financière du Groupe, allongeant les maturités de sa dette senior de 2031 à 2033 et simplifiant sa structure de financement grâce au refinancement des Euro PP de 100 millions d'euros arrivant à échéance en 2028 et 2029. Elle permet également de préserver de manière proactive la continuité et la stabilité des financements du Groupe, avec une clause de changement de contrôle désormais compatible avec la distribution envisagée par Ramsay Health Care. Pour rappel, Ramsay Health Care a annoncé son projet de distribuer sa participation de 52,79 % dans Ramsay Santé à ses propres actionnaires. Ce refinancement offre à Ramsay Santé un cadre de financement de long terme, bénéfique à l'ensemble de ses parties prenantes, et renforce la capacité du Groupe à soutenir ses ambitions à long terme.

Ramsay Santé a organisé un Capital Markets Day le 17 septembre 2026 : Ramsay Santé a organisé un Capital Markets Day le 17 septembre 2026 à Paris. À cette occasion, l'équipe dirigeante a présenté aux investisseurs et analystes la feuille de route stratégique du Groupe « Connecting Care 2030 », ses priorités opérationnelles ainsi que ses ambitions financières à moyen terme. Cet événement a permis de présenter l'ambition renouvelée de Ramsay Santé de poursuivre une croissance rentable tout en délivrant des soins d'une excellente qualité médicale pour les patients, avec le soutien d'un actionnariat élargi et grâce au talent et à l'engagement de l'ensemble de ses collaborateurs et partenaires médicaux. Les supports de présentation sont disponibles sur le site www.ramsaysante.fr .

Demande d'admission à la cotation de CDIs sur l'ASX : Ramsay Santé a déposé une demande d'admission en tant qu'entité étrangère exemptée sur l'ASX et met en place les mécanismes permettant aux actionnaires de Ramsay Health Care de détenir leur participation dans Ramsay Santé sous forme de CHESS Depositary Interests, ou CDIs, négociables sur l'ASX, sous réserve des autorisations requises. Un CDI donnerait une exposition économique et en droits de vote équivalents à ceux attachés à une action ordinaire Ramsay Santé.

Refinancement immobilier de HP Dijon-Bourgogne : Le 20 juillet 2026, le Groupe a refinancé le contrat de crédit-bail immobilier de son site de Dijon-Bourgogne en France (Dijon) arrivé à échéance, en exerçant l'option de 13 M€ prévue au contrat. Le Groupe a concomitamment émis le 31 juillet 2026 une nouvelle tranche de dette Fiducie-Surêté (« Fiducie ») d'un montant de 67,5 M€ pour une durée de 10 ans, augmentant ainsi sa liquidité de 54 M€ à des conditions attractives, tout en diversifiant ses sources de financement et ses échéances de remboursement.

Faits marquants survenus après la clôture

Litige Mermoz : Le 7 octobre 2026, la Cour d'appel de Lyon a rendu une décision favorable au Groupe concernant le litige relatif à la construction de l'Hôpital Privé Jean Mermoz. Cette décision confirme le jugement de première instance et, en particulier, l'absence de responsabilité des sociétés du Groupe ainsi que la condamnation des parties adverses. Les dommages et intérêts restant à percevoir par le Groupe en application de cette décision sont estimés à environ 57 M€. Les parties adverses ont formé un pourvoi en cassation contre cette décision. Les conséquences comptables seront analysées au regard des prochaines étapes de la procédure judiciaire.

Ramsay Santé définit une nouvelle gouvernance pour accompagner sa prochaine phase de développement :
Le Conseil d'Administration de Ramsay Santé s'apprête à renouveler la gouvernance du Groupe en vue de la distribution prévue de la participation de 52,79 % détenue par Ramsay Health Care Limited (RHC) dans la société. Les changements proposés visent à mettre en place un conseil d'administration majoritairement

indépendant, conformément au Code AFEP-MEDEF, tout en assurant la continuité de la mise en œuvre du plan Connecting Care 2030.

Le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, a décidé de soumettre les nominations en qualité d'administrateur de M. Frédéric Collet, qui deviendrait Président indépendant, de M. Pascal Roché, Directeur Général de la Société, et de Mme. Alexandra Boleslawski à l'Assemblée Générale du 4 décembre 2026. Le processus de recrutement des administrateurs se poursuivant, deux autres candidats, Mme. Virginie Banet et M. Alexandre de Palmas, seront également proposés en tant qu'administrateurs indépendants lors de cette même Assemblée Générale. Leur expérience de la direction de grands groupes, des affaires publiques, de la transformation des entreprises et de la finance, ainsi que leur expertise en matière de gouvernance des sociétés cotées et de relations avec les investisseurs, permettraient de renforcer davantage le Conseil d'administration et d'accompagner Ramsay Santé dans la mise en œuvre de Connecting Care 2030. Toutes les nominations proposées sont soumises à l'approbation des actionnaires et à la réalisation de la distribution, date à laquelle elles prendraient effet et à laquelle les cinq administrateurs nommés sur proposition de RHC démissionneraient.
Les biographies des nouveaux administrateurs proposés sont présentées ci-dessous.

Biographie de Virginie Banet :
Diplômée de Sciences Po Paris et de la SFAF (Société française des analystes financiers), et titulaire d'une licence en économie, Virginie Banet compte plus de 25 ans d'expérience dans la finance, ayant occupé des fonctions en banque d'investissement (notamment chez Deutsche Bank, Natixis et Nomura) et le poste de directrice des relations avec les investisseurs de Lagardère Media. Senior Advisor chez AlixPartners et Brunswick, et fondatrice d'Iolite Financial Consulting, elle a exercé des mandats d'administratrice indépendante de plusieurs groupes cotés en France et à l'étranger (notamment Mediobanca, Lagardère, Vallourec et GTT), en présidant leurs comités d'audit, des nominations, des rémunérations et de RSE ou en y siégeant. Elle est membre du Conseil de surveillance de la Fondation pour la Recherche Médicale.

Biographie d'Alexandre de Palmas :
Diplômé de l'École nationale d'administration (ENA) et de Sciences Po Paris, et ancien magistrat à la Cour des comptes, Alexandre de Palmas est directeur exécutif de Carrefour France et membre du Comité exécutif du groupe Carrefour. Il a précédemment dirigé Carrefour Espagne, la foncière cotée Carmila, Elior Concessions, le groupe Madrigall (Gallimard-Flammarion) et Clear Channel France. Il préside également le Comité d'audit et le Comité des engagements de France Télévisions depuis 2019.

La distribution est prévue le 9 décembre 2026, sous réserve de l'approbation des actionnaires de RHC lors de leur Assemblée générale du 24 novembre 2026 et de l'obtention des autorisations requises.

Commentaires sur les résultats non audités au 30 septembre 2026

Activité et chiffre d'affaires

Le Groupe Ramsay Santé a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1 233 M€ en hausse de 2,9%, ou +2,6% à taux de change constants, dont 2,8% de croissance organique (après ajustement des variations de périmètre), avec une contribution équilibrée de la France et des pays nordiques en valeur absolue, et des tendances positives dans tous les secteurs d'activité.

Le chiffre d'affaires en France a progressé de 2,0%, essentiellement par de la croissance organique. Le nombre total d'admissions en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) dans nos hôpitaux en France a augmenté de +4,1% par rapport à la même période de l'année précédente, porté par les soins ambulatoires. Nos établissements français ont pris en charge environ 170 000 admissions en urgence au cours du trimestre, confirmant leur rôle majeur dans l'accomplissement de leurs missions de service public. La hausse du nombre d'admissions a bénéficié d'un jour ouvré supplémentaire par rapport à la même période l'année dernière. La croissance a toutefois été ralentie par (i) un effet mix négatif, le nombre de patients en ambulatoire augmentant

plus que les séjours en hospitalisation complète, et (ii) par la baisse de prix des forfaits d'actes d'imagerie dont l'impact est d'environ (1) M€. Les tarifs MCO sont restés inchangés à l'issue de la révision de janvier 2026.

La croissance du chiffre d'affaires en France reflète également l'ouverture d'une nouvelle unité de radiothérapie au cours du trimestre, tandis que qu'un nouveau scanner TEP mis en service en fin de période.

Les pays nordiques ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires de +4,9%, bénéficiant de 2,7 M€ (soit 0,2%) d'effet de change favorable (appréciation des couronnes suédoise et norvégienne vs. euro par rapport à l'an dernier). La croissance organique du chiffre d'affaires dans les pays nordiques s'est élevée à +4,2% à périmètre et taux de change constants. La solide croissance organique en Suède a été soutenue par (i) l'activité des soins primaires, qui a bénéficié d'une rémunération accrue pour de nouvelles mission de soins ; (ii) la croissance des volumes à St. Göran avec une baisse de la durée moyenne de séjour et la contribution du nouveau contrat depuis janvier 2026 à des conditions améliorées.

EBITDA

L'EBITDA du Groupe a augmenté de 8,4 M€ à 120,7 M€ (soit +7,5%). Cet EBITDA a été atteint sous l'effet d'une croissance organique des volumes, de la contribution positive du nouveau contrat à St Göran (depuis le 5 janvier 2026), et de la poursuite des plans de performance au cours du trimestre. Ces effets ont largement compensé la hausse des salaires du personnel médical (y compris l'augmentation du salaire minimum français de +2,4% au 1er juin 2026, à la suite de la hausse de l'indice des prix à la consommation), ainsi que les hausses générales des prix des achats et des services externalisés, qui ont pesé sur les marges d'exploitation. Les efforts de productivité et de contrôle des coûts déjà engagés l'année dernière dans toutes les régions ont été renforcés au cours du trimestre, pour permettre de compenser l'inflation et d'améliorer l'EBITDA ainsi que la marge d'EBITDA par rapport à l'année précédente. Les actions mises en place ont pour objectif l'adaptation systématique de nos effectifs à notre volume d'activité, l'optimisation des achats et consommables médicaux, et la rationalisation des coûts administratifs, tout en poursuivant nos initiatives de développement des activités de médecine de jour et d'imagerie, et en améliorant nos processus de codage. En parallèle, des initiatives d'optimisation du portefeuille d'établissements ont été menées à bien, avec ce trimestre en France, le transfert des activités de la Clinique Générale de Valence, et le transfert ou la fermeture de trois maternités.

Résultat opérationnel et éléments non courants

Sur fond d'activité saisonnièrement plus faible durant la période estivale, le résultat opérationnel courant s'élève à 9,5 M€, en hausse de 6,1 M€ par rapport à la même période l'année dernière.
La charge d'amortissement des droits d'utilisation de biens en location a augmenté en raison de l'indexation du loyer prévue dans le nouveau contrat de St Göran sur trois mois et de l'impact de l'appréciation de la couronne suédoise par rapport à l'euro, partiellement compensés par une baisse des amortissements en France. Les autres produits et charges non courants représentent un produit de 3 M€. Ils comprennent notamment une contribution de 6,5 M€ versée par Ramsay Health Care au titre des coûts de séparation, tandis que les charges de conseil et de restructuration se sont élevées à 3,5 M€ sur la période.

Résultat financier et résultat net après impôts

Le résultat financier s'est élevé à 49,5 M€, contre 46,5 M€ l'année dernière. L'augmentation des charges d'intérêts sur la période résulte de la hausse de la marge sur la dette senior et de l'amortissement de nouveaux frais d'émissions d'emprunt capitalisés à la suite du refinancement de juillet 2026. Elle reflète également la hausse des taux variables, que le Groupe s'efforce de limiter grâce à une stratégie de couverture proactive (c. 80 % de la dette financière brute est couverte à la date du présent communiqué). La perte nette -part du Groupe- du trimestre clos le 30 septembre 2026 s'élève à (35,5) M€, en amélioration de 4,6 M€ par rapport à la perte nette de (40,1) M€ enregistrée en septembre 2025.

Agrégats retraités :

L'EBITDA publié de 120,7 M€ (+8,4 M€ par rapport à l'année dernière) exclut les charges de location opérationnelle dites simples ou non financières pour un montant de 74,6 M€ (69,2 M€ l'année dernière), qui

sont enregistrées en amortissement de l'actif du droit d'utilisation et en intérêts sur la dette de location conformément à la norme IFRS16. Le tableau ci-dessous présente les agrégats du compte de résultat retraités de l'impact de la norme IFRS16 sur les loyers d'exploitation ou les loyers non financiers (*cf. glossaire*).

Agrégats du compte de résultat retraités de l'impact IFRS16 sur les loyers d'exploitation *(cf. glossaire)*

En millions d'€	30 septembre 2026			30 septembre 2025			Δ
	Publié	*Impact du retraitement*	Retraité	Publié	*Impact du retraitement*	Retraité	*Impact du retraitement*
EBE *% du CA*	**120,7** *9,8%*	***74,6***	**46,1** *3,7%*	**112,3** *9,3%*	***69,2***	**43,1** *3,6%*	***5,4***
Dépréciation et amortissement	(111,2)	*(59,3)*	(51,9)	(108,9)	(55,5)	(53,4)	*(3,8)*
Résultat opérationnel courant	**9,5**	***15,3***	**(5,8)**	**3,4**	**13,7**	**(10,3)**	***1,6***
Résultat financier	(49,5)	*(20,4)*	(29,1)	(46,5)	(17,9)	(28,6)	*(2,5)*
Résultat net (part du groupe)	**(35,5)**	***(3,3)***	**(32,2)**	**(40,1)**	**(2,5)**	**(37,7)**	***(0,8)***

Flux de trésorerie et financement

Par rapport à l'année dernière, l'augmentation de 40 M€ du flux de trésorerie généré par l'activité provient principalement de la variation du besoin en fonds de roulement, la variation du trimestre 2025 ayant été principalement grevée par le remboursement d'avances de trésorerie à l'État en France, ce qui ne s'est pas reproduit au cours du trimestre 2026.

Les investissements d'actifs corporels et incorporels s'élevaient à 41,7 M€ au trimestre clos en septembre 2026, en ligne avec les 42,3 M€ durant le premier trimestre 2025. Le Groupe gère activement son portefeuille d'actifs et réaffecte ses capitaux à ses priorités de développement lorsque nécessaire.

Le décaissement net lié aux opérations de financement a augmenté de (12) M€ depuis l'an dernier principalement affectés par (i) un encaissement de 20 M€ lié au refinancement de la dette immobilière (54 M€ de nouvelle dette signée ce trimestre dans le cadre du refinancement de HP Dijon-Bourgogne en France, voir les événements significatifs de la période, contre 34 M€ pour le refinancement de l'actif immobilier Mermoz l'année dernière), (ii) le remboursement de l'ancienne dette Capex pour un montant de (15) M€, et (iii) le paiement de frais d'émission de dette dans le cadre du refinancement de juillet 2026.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 164,6 M€ au 30 septembre 2026 et la dette nette IFRS publiée s'élève à 3 730 M€. La dette nette retraitée s'élève à 1 788 M€, contre 1 867 M€ au 30 septembre 2025.

Le ratio d'endettement à fin septembre est généralement plus élevé qu'à fin juin, reflétant la saisonnalité habituelle de l'activité, les patients ne planifiant pas de soins électifs pendant la période de congés estivaux. Le ratio d'endettement net retraité est de 5,1x à fin septembre 2026, en amélioration vs. 5,2x en septembre 2025 et 5,3x en septembre 2024.

Perspectives financières

Ramsay Santé maintient ses perspectives financières à court et moyen termes :

- Exercice 2027: Croissance du chiffre d'affaires[1] comprise entre 2,0% et 3,0% et marge d'EBITDA stable (par rapport à l'exercice 2026)
- Exercice 2029: Croissance du chiffre d'affaires[1] d'environ 3.0% par an[2] et amélioration progressive de la marge d'EBITDA
- Investissements bruts représentant environ 4,0 % du chiffre d'affaires en moyenne sur la période allant de l'exercice 2027 à l'exercice 2029
- Désendettement continu, avec un objectif de ratio une Dette Nette[3] / EBITDA (pré-IFRS) inférieur à 4.0x.

A propos de Ramsay Santé

Ramsay Santé est le leader européen de l'hospitalisation privée et des soins primaires avec 40 000 salariés et 10 000 praticiens au service de 13 millions de patients par an, dans nos 492 établissements répartis dans 5 pays : France, Suède, Norvège, Danemark et Italie.

En tant qu'entreprise à mission, Ramsay Santé propose la quasi-totalité des prises en charges médicales et chirurgicales en Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO), Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR), Santé Mentale et Soins Primaires, en innovant constamment afin d'améliorer la santé de toutes et tous, tout en assurant un accès équitable à des soins de qualité, de la prévention au suivi.

Facebook: https://www.facebook.com/RamsaySante
Instagram: https://www.instagram.com/ramsaysante
Twitter: https://twitter.com/RamsaySante
LinkedIn: https://www.linkedin.com/company/ramsaysante
YouTube: https://www.youtube.com/c/RamsaySante

Code ISIN et Euronext Paris : FR0000044471
Site web : www.ramsaysante.fr

Relations avec les investisseurs / analystes
Clément Lafaix
Tél. +33 1 87 86 21 52
clement.lafaix@ramsaysante.fr

Relations avec la presse
Brigitte Cachon
Tél. +33 1 87 86 22 11
brigitte.cachon@ramsaysante.fr

[1] *Hors effet de change*
[2] *TCAC FY2026-2029*
[3] *Sur la base du dernier cadre fiscal connu ; en France, CVAE maintenue sur les exercices FY 2027 à 2029 et surtaxe temporaire sur l'impôt sur les sociétés supposée non renouvelée après 2026.*

Etats financiers synthétiques

Compte de résultat consolidé – en millions d'euros	Du 1er juillet 2026 au 30 septembre 2026	Du 1er juillet 2025 au 30 septembre 2025	Variation
Chiffre d'affaires	1 232,9	1 198,6(1)	*+2,9%*
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	120,7	112,3	*+7,5%*
En % du Chiffre d'affaires	9,8%	9,4%	+0,4 pts
Résultat Opérationnel Courant	9,5	3,4	+179,4%
En % du Chiffre d'affaires	0,8%	*0,3%*	*+0,5 pts*
Résultat Opérationnel	12,5	0,9	*+1 288,9%*
En % du Chiffre d'affaires	1,0%	*0,1%*	*+0,9 pts*
Résultat net part du Groupe	(35,5)	(40,1)	*+11,5%*

(1) Ajusté d'un reclassement de - 8,2 M€ sur Chiffre d'affaires et + 8,2 M€ sur Achats consommés, sans impact sur l'Excédent Brut d'Exploitation·

Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques

En millions d'euros	Du 1er juillet 2026 au 30 septembre 2026	Du 1er juillet 2025 au 30 septembre 2025	Variation
France(1)	832,8	817,1	*+1,9%*
Pays nordiques	400,1	381,5	***+4,9%***
Chiffre d'Affaires	**1 232,9**	**1 198,6**	***+2,9%***

(1) Inclus l'Italie

Évolution du chiffre d'affaires trimestriel au 30 septembre 2026 vs. 30 septembre 2025 – millions €

Chiffre d'affaires 30 septembre 2025	Effets de change	Effets de périmètre	Croissance organique	Chiffre d'affaires 30 septembre 2026	Variation
1 198,6(1)	2,7	(2,1)	33,7	**1 232,9**	**+34,3**
	0,2%	*(0,2) %*	*2,8%*		***+2,9%***

(1) Ajusté d'un reclassement de - 8,2 M€ sur Chiffre d'affaires et + 8,2 M€ sur Achats consommés, sans impact sur l'Excédent Brut d'Exploitation·

Endettement financier net - en millions d'euros	30 septembre 2026	30 juin 2026
Emprunts et dettes financières non courantes	1 884,7	1 854,6
Dette de location non courante[(2)]	1 833,7	1 849,0
Dette de location courante[(2)]	258,8	259,4
Dettes financières courantes	75,2	68,2
(Trésorerie et équivalents de trésorerie)	(164,6)	(302,2)
Autres (actifs) et passifs financiers	(157,7)	(144,1)
Endettement financier net	**3 730,1**	**3 584,9**

(2) dont dette de location simple (1 942,0 M€ en septembre 2026 et 1 946,2 M€ en juin 2026) et dette de location-financement (150,5 M€ en septembre 2026 et 162,2 M€ en juin 2026)

Tableau des flux de trésorerie consolidés - en millions d'euros	Du 1er juillet 2026 au 30 septembre 2026	Du 1er juillet 2025 au 30 septembre 2025
EBE (a)	**120,7**	**112,3**
Variation du besoin en fonds de roulement (b)	(113,5)	(143,2)
Autres éléments (c)	(10,5)	(12,6)
Flux net généré par l'activité (a)+(b)+(c)	**(3,3)**	**(43,5)**
Flux net lié aux opérations d'investissements	**(41,4)**	**(43,0)**
Flux net lié aux opérations de financement	**(89,3)**	**(77,1)**
Variation de la trésorerie nette	**(134,0)**	**(163,6)**
Incidence des variations des cours de devises	*(3,6)*	--
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	*302,2*	*366,5*
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	***164,6***	***202,9***

Glossaire

- Périmètre constant :
  - L'annulation des entités entrantes consiste :
    - pour les entrées de périmètre de l'année en cours, à retrancher la contribution de l'acquisition des agrégats de l'année en cours ;
    - pour les entrées de périmètre de l'année précédente, à retrancher, dans l'année en cours, la contribution de l'acquisition des agrégats des mois antérieurs au mois d'acquisition.
  - L'annulation des entités sortantes consiste :
    - pour les sorties de périmètre de l'année en cours, à retrancher, dans l'année précédente, la contribution de l'entité sortie des agrégats à partir du mois de sortie ;
    - pour les sorties de périmètre de l'année précédente, à retrancher la contribution de l'entité sortie pour la totalité de l'exercice précédent.

- La variation à taux de change constant reflète une évolution après conversion du chiffre en devises de la période en cours au taux de change de la période de comparaison.

- La variation à norme comptable constante reflète une variation du chiffre excluant l'impact des changements de normes comptables au cours de la période.

- Le résultat opérationnel courant désigne le résultat opérationnel avant les autres produits et charges non récurrents constitués par les coûts de restructuration (charges et provisions), les plus ou moins-values de cession, les dépréciations significatives et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels et d'autres produits et charges opérationnels inhabituels.

- L'Excédent brut d'exploitation ou EBITDA correspond au résultat opérationnel courant avant les amortissements (les charges et provisions du compte de résultat sont regroupées selon leur nature).

- La dette financière nette est constituée de la dette financière brute diminuée des actifs financiers.
  - Les dettes financières brutes sont constituées :
    - des emprunts auprès d'établissements de crédit, y compris les intérêts encourus ;
    - des dettes de location entrant dans le champ d'application IFRS 16 ;
    - de la juste valeur des instruments financiers de couverture enregistrés au bilan, nette d'impôts ;
    - des dettes financières courantes relatives aux comptes courants financiers auprès des investisseurs minoritaires
    - des découverts bancaires.
  - Les actifs financiers sont constitués :
    - de la juste valeur des instruments de couverture enregistrés au bilan, nette d'impôts ;
    - des créances financières courantes relatives aux comptes courants financiers auprès des investisseurs minoritaires ;
    - de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, y compris les titres auto-détenus par le groupe (considérées comme des valeurs mobilières de placement) ;
    - des actifs financiers directement liés aux emprunts contractés et reconnus dans les dettes financières brutes.

- Les agrégats retraités sont calculés à partir des agrégats publiés qui ont été retraités de l'impact de la norme IFRS16 sur les loyers dits simples / non financiers (mais pas du traitement de cette norme appliqué aux crédits-bails ou locations-financements / lease financing, qui est toujours inclus). À titre d'illustration :
  - L'EBITDA retraité comprend les charges de loyers dits simples (non financiers), comparé à l'EBITDA publié.
  - La dette nette retraitée ne comprend pas les dettes de location courantes et non courantes liées aux loyers dits simples (non financiers), comparé à la dette nette publiée.
  - Le ratio de levier net retraité découle de la dette nette retraitée et de l'EBITDA retraité sur les douze derniers mois (LTM).